



### Charte de l'Alter École

L'Alter École - Centre de pédagogie adaptée Berne francophone est une école.

Nous accueillons des enfants et des adolescents en situation de handicap mental, moteur, cognitif ou sensoriel ayant besoin d'un encadrement spécifique que l'école publique, par ses structures et son fonctionnement actuels n'est pas en mesure de leur fournir.

L'enfant est au centre de notre action. Nous le considérons comme un partenaire et mettons à sa disposition les ressources nécessaires afin que son avenir dans notre société fasse sens pour chacun.

Nous croyons que chaque enfant, quel que soit son handicap, a le droit d'aller à l'école, d'être en prise avec la réalité des choses, de trouver sa place dans la société dans un cadre chaleureux et sécurisant, en fonction de ses forces et de ses faiblesses.

Nous croyons à notre mission et sommes convaincus que nos élèves font partie intégrante de notre société.

Nous collaborons avec l'école publique et avec tous les organismes qui visent le même but.

Nous sommes ouverts à l'intégration ou à la réintégration de chaque élève dans un milieu scolaire qui réponde à ses besoins spécifiques.

Nous sommes à l'écoute des familles, partageons et construisons des projets communs.

Pour mener à bien sa mission, l'Alter École s'encadre d'un personnel qualifié et engagé.

Notre action se situe dans le cadre des dispositions légales. Elle est soutenue et contrôlée par l'Etat de Berne, qui reconnaît les statuts de notre association.